

Observations sur la version définitive  
du rapport d'évaluation de Sciences Po Lille

Lille, le 22 mars 2019

HCERES  
A l'attention de Monsieur Michel Robert  
Directeur du département d'évaluation  
des établissements

Monsieur le directeur,

Nous souhaitons tout d'abord remercier très sincèrement les équipes du HCERES qui ont préparé et accompagné cette évaluation pendant plus d'une année. Cette collaboration a été très précieuse pour Sciences Po Lille, elle a permis d'aborder dans les meilleures conditions les principales échéances qui séquent un tel audit, notamment l'écriture du RAE et la visite sur site. Nous voulons également saluer le président du comité d'évaluation, les expertes et les experts ; nous avons pu bénéficier de leur attention, de leur écoute, de la qualité de leur travail à travers ce rapport final qui donne une photographie juste de la situation de l'école à ce jour. Bien sûr, telle ou telle recommandation nous paraît plus soumise au débat qu'une autre, mais le tableau d'ensemble est équilibré et tient compte des particularités de Sciences Po Lille. En effet, rien ne peut être affirmé sans rappeler que Sciences Po Lille est une jeune grande école (créée en 1991), dans la première phase de sa vie d'adulte, 28 ans, et caractérisée par « *une sous dotation structurelle en postes* » (p.6).

Les principaux constats du comité mettent en valeur l'attractivité et la reconnaissance de la marque Sciences Po Lille, y compris par les milieux socio-économiques (p.18), la solidité du positionnement institutionnel qui s'appuie sur des valeurs claires et un modèle économique soutenable (p.6), un rôle actif dans le réseau des Sciences Po (p.6), une communication dynamique (p.9), une capacité d'adaptation des fonctions support et une gestion rigoureuse des ressources humaines (p.9-10), une formation réellement pluridisciplinaire et de qualité (p.13), une documentation devenue un point fort de l'établissement et un axe de développement prometteur (p.16), une insertion professionnelle assurée et un programme de démocratisation réussi (p.16), une vie étudiante riche (p.17), des échanges internationaux très développés et au cœur du projet de formation (p.19).

L'événement le plus structurant a, sans aucun doute, été le déménagement de l'école en centre-ville. Sur ce point, l'appréciation du comité est très claire : « *Sciences Po Lille a réussi, au cours de la période écoulée, l'important challenge qu'a représenté son déménagement* » (p.10), tout en soulignant que ce relogement s'est effectué avec « *une maîtrise des dépenses* » (id.).

Le rapport note aussi les décisions prises depuis le bilan de la dernière évaluation en 2014 : la création d'une direction de la recherche institutionnellement distincte de la commission scientifique, l'amélioration des conditions de travail consécutive au relogement, la clarification des relations avec l'Université, la réactivation d'une démarche qualité et la nomination d'une référente sur le sujet, les horaires élargis à la bibliothèque grâce au PBO+ (Plan Bibliothèques Ouvertes), ...

Deux points au moins méritent une réponse, au sens d'une modulation, voire d'un amendement des conclusions du rapport.

Tout d'abord, les difficultés de définition d'une stratégie institutionnelle dans le cadre du paysage de l'enseignement supérieur lillois doivent être évaluées à l'aune des instabilités inhérentes aux « *grands bouleversements* » (p.7) du site, relevés par le comité lui-même. Conduire avec un pare-brise net et une vision claire n'ont jamais dissipé le brouillard. Les jeux des coalitions et des évitements entre la ComUE, l'I-SITE (IDEX) et des universités en fusion, ont épaissi l'atmosphère envoutante du paysage pendant trois ans par des reconfigurations permanentes et incertaines. Les derniers mois, et les dernières décisions - la disparation annoncée de la ComUE, la structuration de l'Université de Lille, les objectifs bien fixés de l'I-SITE - ont le mérite d'éclaircir l'environnement. Sciences Po Lille va continuer à jouer pleinement le jeu de la structuration forte du paysage lillois d'enseignement supérieur, mais cela dans l'attention absolue portée à son autonomie stricte, celle-ci étant considérée non pas comme une forme de distance par rapport à l'Université mais comme la condition *sine qua none* de son "agilité" et, partant, de sa capacité à toujours se remettre en question et progresser.

Deuxièmement, une partie de la politique de recherche est effectivement déléguée aux laboratoires. Il ne faut pas considérer – ce que le comité ne fait pas explicitement – que cette délégation est une relégation. Ce choix renvoie à la taille humaine de l'établissement, à son statut, à son histoire et donc à sa jeunesse, et à la difficulté de rendre compte de la cohérence d'une politique de recherche où la pluridisciplinarité peine à trouver sa place au milieu des frontières bien établies du CNU ou du CNRS. Seul réel point de désaccord avec le comité, la position sur la valorisation de la recherche est sévère : certes, Sciences Po Lille ne dépose pas de brevets tous les matins, mais l'école offre tous les soirs des conférences d'une diversité et d'une qualité rare qui affrontent les grands enjeux de notre temps. Les expertes et les experts l'ont bien relevé (p.18-19) mais sans forcément acter que ce programme, issu des propositions des associations étudiantes, des enseignants-chercheurs et des responsables de formation, pouvait être considéré comme une valorisation originale des axes scientifiques des laboratoires.

Bref, lorsque le comité souligne que « *La politique de recherche de l'école dépend donc fortement des laboratoires avec lesquels elle collabore* » (p.13), nous considérons que ces « points de contact » avec les laboratoires et l'Université sont bénéfiques pour tous les opérateurs du champ scientifique lillois et que cette ouverture d'une grande école sur les laboratoires est un bon exemple de la collaboration souhaitée entre les différentes institutions de l'enseignement supérieur sur un site.

Le rapport met également en avant un certain nombre de points plus ponctuels d'amélioration qui appelle quelques remarques et informations.

Depuis la visite du comité, l'école a connu une évolution de sa gouvernance liée au changement de directeur. L'équipe de direction a été renforcée et compte désormais douze personnes avec le directeur, dont huit directrices et codirecteurs de "secteurs". Six personnes sont des enseignants-chercheurs, sept sont des femmes, dont la directrice adjointe, et la totalité des statuts d'enseignants y est représentée. Quatre chargé(e)s de mission s'ajoutent cette équipe.

La formation continue est désormais animée par un chargé de mission dédié, par ailleurs maître de conférences, qui conduit actuellement un audit complet des activités. Si son développement constitue toujours une priorité, il est patent que celui-ci devra passer par des investissements en compétences dont l'école ne dispose pas à ce stade.

Nous avons également mis en place une mission à l'égalité de genre, qui fait suite à l'adoption d'une charte éponyme, et lancerons à la rentrée 2019 un travail collectif autour des engagements de l'école en faveur de l'environnement.

Ensuite, le sujet spécifique de la pédagogie nous semble ne pas avoir été saisi dans sa diversité par les évaluateurs. Ainsi, la mise en place d'un système très original de notation par lettres en 1<sup>er</sup> cycle et le projet d'aller vers une évaluation par compétences participent de notre point de vue d'une évolution sensible de la pédagogie. De la même manière, l'engagement d'une réforme structurelle du cycle master s'accompagnera d'une réflexion spécifique sur les manières d'enseigner.

Enfin, le comité mentionne, à juste raison, le fonctionnement du Conseil d'administration, et notamment son caractère insuffisamment stratégique. Il propose la création d'une CEVE destinée à "alléger" les séances plénières. Une réflexion a été engagée sur ce sujet, sans bien sûr préjuger de la décision qui sera finalement prise.

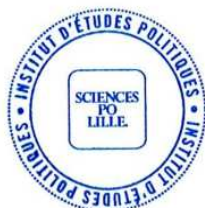
En renouvelant nos remerciements à l'équipe du HCERES et au comité d'évaluation, nous souhaitons redire combien ce rapport est une source utile de réflexion pour l'action future.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Benoît Lengaigne



Directeur du 1/09/15 au 28 /02/19



Pierre Mathiot



Directeur jusqu'au 31/08/15 et depuis le 1/03/19

